



Le 20/02/2020

Objet : Projet de résidences pour les auteurs de bande dessinée en milieu scolaire.

Chers tous,

Dans le cadre de **BD 2020, Année de la bande dessinée**, je me permets d'attirer votre attention sur la mise en œuvre d'un **projet de résidences d'auteurs de bande dessinée en milieu scolaire à l'échelle nationale** par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Cette action s'inscrit pleinement dans la priorité présidentielle donnée à une éducation artistique et culturelle de qualité pour tous les élèves.

Chaque département français accueillera ainsi un auteur de bande dessinée (scénariste et/ou dessinateur) dans une école, un collège ou un lycée, pour **valoriser la création contemporaine en bande dessinée** et, à partir de son œuvre, **conduire un projet de création artistique avec les élèves**. Ce projet est élaboré conjointement par l'auteur et l'équipe éducative de l'établissement d'accueil. Les auteurs sélectionnés recevront une bourse pour la réalisation de la résidence et du projet de création.

Les résidences seront organisées par le **Centre national du livre (CNL)** et la **direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO)** du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Elles débiteront à la rentrée scolaire 2020.

L'appel à candidature pour la sélection des auteurs de bande dessinée et des écoles et établissements scolaires est ouvert **du 17 février au 26 mars**. La sélection sera faite par un comité national. Vous trouverez la page dédiée aux bourses de résidence pour les auteurs de bande dessinée, [ici](#), sur le site du CNL.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations ou demande de précisions.

Bien à vous,

Corinne Lapébie

Agence Façon de penser

Pour **BD 2020**

corinne@facondespenser.com

06 99 26 60 38